

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

INTERMIX

Part FC (FR0013352713)

Cet OPCVM est géré par AMPLEGEST

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Dans le cadre d'une gestion diversifiée, l'objectif de l'OPCVM est de tirer parti des évolutions des marchés actions, obligations et monétaires internationaux sur la durée de placement recommandée (5 ans). Le fonds ne peut être soumis à un indicateur de référence. Toutefois les porteurs peuvent comparer a posteriori la performance du fonds à l'aide de l'indice composite suivant : 75% MSCI World en euros (dividendes réinvestis) +25% Eonia capitalisé.

La gestion consistera, sur la période de placement recommandée, principalement en une sélection d'actions internationales et en un pilotage de l'exposition aux marchés 'actions'. L'exposition nette au risque 'actions' peut varier de 10 à 100%,

En diversification des investissements, le Fonds pourra investir dans des OPCVM de taux et monétaires dont l'exposition peut varier entre 0 et 50% de l'actif.

Le processus d'investissement se fait tout d'abord selon une approche « top down » définie par l'équipe de gestion en fonction de l'analyse macro-économique des cycles, incluant le niveau des liquidités dans l'économie, la croissance économique, le partage de la valeur ajoutée et l'appétence au risque des investisseurs.

La gestion détermine alors le degré d'exposition à chaque classe d'actifs et la diversification sectorielle.

Ce processus est ensuite complété par une approche « bottom up », c'est-à-dire une sélection de titres ou d'OPCVM au cas par cas, au sein des secteurs précédemment sélectionnés, fondée sur une analyse fondamentale de leur objectif de gestion et une sélection de titres qui inclut les petites et moyennes capitalisations (à hauteur de 20% maximum), L'exposition du portefeuille sur les pays émergents est limitée à 25% de l'actif net, tous instruments confondus.

Le fonds investit sur le marché de taux via des titres vifs et au travers d'OPCVM/monétaires et/ou obligataires. La part investie en obligations est constituée en titres investment grade (jusqu'à 50% de l'actif net) ou en titres High Yield ou non notés (jusqu'à maximum 15% de l'actif net) ou jugés équivalents par la société de gestion. Amplegest mène sa propre analyse crédit et ne recourt pas mécaniquement aux notations des agences pour la sélection des obligations. Le FCP se réserve la possibilité de recourir aux instruments financiers dérivés sur les marchés réglementés ou organisés dans un but de couverture ou d'exposition des risques actions taux et change en vue d'atteindre son objectif de gestion.

Le FCP capitalise ses revenus ; la durée de placement recommandée est supérieure à 5 ans.

Les investisseurs peuvent obtenir le rachat de leurs parts sur demande auprès de RBC INVESTOR SERVICES BANK FRANCE S.A. Les demandes sont centralisées chaque vendredi jusqu'à 12 heures (J) et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour calculée sur les cours de clôture de J et publiée en J+1.

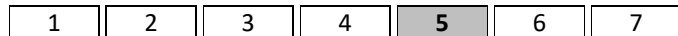
PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible

A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé



Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée. Le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque

Pourquoi l'OPCVM est classé dans la catégorie [5] :

Le FCP se situe actuellement au niveau 5 de l'indicateur synthétique de risque dû à sa forte exposition aux marchés actions internationaux.

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit : Le risque de crédit représente le risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur et le risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements, ce qui induira une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque de liquidité : Le FCP peut être investi dans des actions de petites et très petites capitalisations négociées sur des marchés de type non réglementés Euronext Growth ou Euronext Access, qui ont un volume de titres cotés en Bourse réduit et susceptibles de rencontrer des risques de liquidités. Par la nature de ces investissements, les variations peuvent être plus marquées que sur les grandes capitalisations.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

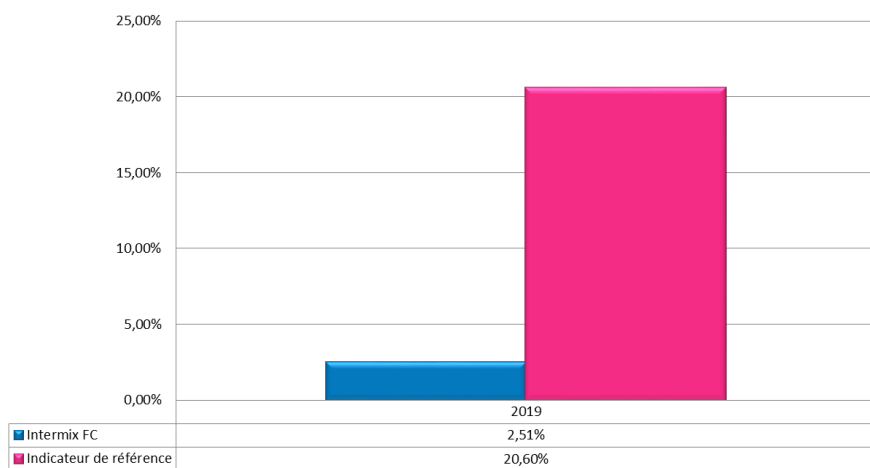
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, les frais peuvent être moindres. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1.87%*
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

* Le pourcentage communiqué - qui intègre les frais de gestion et de fonctionnement ainsi que les commissions de mouvements imputés à l'OPCVM - se fonde sur les frais (et rétrocessions) de l'exercice précédent, clos le 31/12/2019. Ce chiffre peut varier d'une année sur l'autre.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la rubrique « Frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site www.amplegest.com.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais de transactions excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

PERFORMANCES PASSES



Ce diagramme ne constitue pas une indication fiable des performances futures. Les frais courants ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées ont été inclus dans le calcul des performances passées. Les éventuels frais d'entrée ou de sortie n'ont pas été inclus dans le calcul des performances passées.

Date de création de la part : 12/10/2018

Devise de calcul des performances passées de l'OPCVM : Euro

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : RBC INVESTOR SERVICES BANK FRANCE S.A

Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPCVM (prospectus/rapport annuel/document semestriel) : Le porteur peut obtenir plus d'information sur l'OPCVM sur simple demande écrite auprès de AMPLEGEST - 73, boulevard Haussmann - 75008 Paris - Tél : 01 40 67 08 40 – www.amplegest.com

Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative : Le lieu de publication de la valeur liquidative se situe dans les locaux de la société de gestion.

Autre catégorie de part de l'OPCVM : C

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

La responsabilité de la société de gestion AMPLEGEST ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Ce fonds est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

AMPLEGEST est agréé par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site www.amplegest.com et peuvent être obtenus sur simple demande écrite. Elles comprennent une description de la manière dont les rémunérations et avantages sont calculés, l'attribution des rémunérations est de la responsabilité du Directoire sous la supervision du Conseil de Surveillance.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 21/07/2020.